

Notre première mondialisation, leçons d'un échec oublié.

Suzanne Berger - Le Seuil, 2003

Le livre en synthèse

A. La première mondialisation (1870-1914) est une période nouvelle et la mondialisation actuelle n'est pas si nouvelle

1. Un premier mouvement de mondialisation entre 1870 et 1914

La première mondialisation est une période radicalement différente des précédentes. La mondialisation ne signifie pas, hier comme aujourd'hui, qu'il existe un seul et unique marché mondial, mais plutôt que les échanges internationaux ont pris une telle importance dans les économies qu'ils déterminent de plus en plus les prix et donc la distribution des ressources. Le développement des échanges commerciaux connaît à partir de 1870 une accélération car les productions de biens tendent à s'écarter de plus en plus de logiques domestiques et locales.

Il faut ajouter à cette tendance un changement dans les actions des États. Auparavant, les États empêchaient leurs ressources stratégiques de sortir du territoire. Progressivement au XIX^{ème} siècle, les États interviennent pour réguler les sorties et les entrées de biens et de services, ce qui démontre que le commerce joue de plus en plus sur les économies et que les États s'y intéressent. De nouveaux acteurs apparaissent comme les banques de dépôts et les petits épargnants. La domination des grandes banques d'affaires et des grandes familles est quelque peu remise en cause. Les obstacles qui protégeaient les économies locales du commerce se lèvent progressivement et le processus d'intégration des échanges nationaux dans un cadre international de marché est

en marche dans le sens d'une « grande transformation » (K. POLANYI). Une part croissante des activités économiques rentre dans une logique de marché comme une part croissante de la population s'engage dans l'économie internationale ; les barrières entre les frontières tendent à s'atténuer. Ce sont ces évolutions, associées à la perméabilité croissante des frontières, qui rendent l'internationalisation des années 1870-1914 si différente des épisodes précédents.

Les forces à l'œuvre dans la mondialisation actuelle étaient déjà présentes entre 1870 et 1914. La fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle correspondent à une période au cours de laquelle des innovations technologiques ont eu lieu et permis d'abaisser le coût des transports et des communications, ce qui créa des conditions favorables aux mouvements de populations. " *En 1914, le télégraphe et le téléphone reliaient les principales places mondiales presque aussi instantanément que l'internet aujourd'hui, ce qui favorisa la convergence du prix des obligations entre les deux rives de l'Atlantique*". Les inquiétudes sont aussi du même ordre. En 1900, c'était le Japon mais également les investissements étrangers en Chine, le raccourcissement des distances entre l'Asie et l'Europe qui nourrissaient les peurs. Aujourd'hui, c'est toujours la Chine, la libéralisation et les performances d'Internet qui semblent apparaître comme des menaces. Ainsi, E. THÉRY écrivait en 1901 : " Le péril jaune qui menace l'Europe peut donc se définir de la manière suivante : rupture violente de l'équilibre international sur lequel le régime social des grandes nations industrielles de l'Europe est actuellement établi, rupture provoquée par la brusque concurrence, anormale et illimitée, d'un immense pays nouveau".

Tout un ensemble d'innovations institutionnelles et politiques marquent aussi cette première mondialisation. Certes, des mesures protectionnistes voient le jour à la fin du XIX^{ème} siècle (tarifs BISMARCK en Allemagne, tarifs MACKINLEY et DINGLEY aux États-Unis, tarifs MÉLINE en France) mais le volume global du commerce mondial continue d'augmenter. Le système de l'étalon-or et d'une certaine manière surtout de l'étalon-sterling a réduit les risques de fluctuations de cours et créé les conditions du développement des échanges. Les transferts de main-d'œuvre par les phénomènes migratoires sont également une marque importante de cette première mondialisation, ce qui fait une différence avec le mouvement actuel. Enfin, les législations en matière de création de sociétés et de banques par actions ainsi que le développement des marchés financiers ont accéléré le rôle de ces agents dans l'économie.

2. L'internationalisation des mouvements de capitaux et les mondialisations

Les marchés financiers et les mouvements de capitaux sont au cœur de la première mondialisation. Il s'opère un changement fondamental dans le comportement des épargnants, à la fin du XIX^{ème} siècle : les placements en obligations et en actions se substituent à la propriété foncière et aux placements en biens immobiliers. La France fait exception (avec la Grande-Bretagne qui la dépasse) quant à l'ampleur des capitaux envoyés à l'étranger. Ainsi, en 1914, 40 % de la richesse nationale étaient constitués de valeurs mobilières, pour moitié étrangères. Les petits épargnants ont énormément participé à ce mouvement, en particulier au travers des emprunts russes dont les résultats furent désastreux à partir de la Révolution russe (un tiers des avoirs français à l'étranger était perdu en 1918). Les investisseurs français portèrent d'abord leur choix sur des obligations émises par les États et les compagnies de chemins de fer, mais pendant la décennie qui précéda la guerre, des fonds toujours plus importants alimentèrent les investissements directs dans les entreprises. **Certaines études montrent que la part des investissements directs dans le financement des entreprises en 1914 s'approchait des proportions actuelles.**

Les débats actuels sur les investissements directs français à l'étranger renvoient à ceux de la fin du XIX^{ème} siècle. Ces débats actuels portent sur les conséquences négatives de ces investissements directs à l'étranger en termes d'emplois, d'assèchement des sources de financement de l'investissement national, d'innovations au profit de pays susceptibles de devenir de puissants concurrents commerciaux. Les pays visés ont changé mais pas la nature des débats : la Chine et les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ont remplacé la Russie et l'Argentine. Les raisons qui expliquent ces mouvements de capitaux vers l'étranger n'ont pas changé non plus. D'un côté, malgré des signes évidents d'instabilité, le comportement des investisseurs reste irrationnel. « Quand apparaît une mode, qu'il s'agisse des tulipes ou de la nouvelle économie, les investisseurs se précipitent en masse pour suivre d'autres investisseurs, sans s'inquiéter de la faible valeur de ce qu'ils achètent. » Il y a aussi l'espoir de voir apparaître de réelles perspectives de croissance et de profit dans ces pays. La Russie en 1900 et la Chine aujourd'hui représentent à peu près les mêmes « champs de rêves » pour les investisseurs occidentaux. « Comme aujourd'hui, les analystes d'il y a un siècle se rendaient compte du côté moutonnier des spéculateurs et de l'irréalisme de leurs attentes ; mais ils croyaient quand même que dans l'ensemble, et sur le long terme, les investissements répondraient à des incitations solidement enracinées dans la réalité. Ce qui faisait l'objet de débat, c'étaient précisément ces incitations et cette réalité. »

3. La question des investissements directs à l'étranger renvoie à celle de la place des banques dans le capitalisme français.

« Les banques commerciales dirigeaient l'épargne individuelle vers les investissements étrangers et les investisseurs individuels n'avaient le choix qu'entre les options institutionnelles qui leur étaient proposées. » Les banques de dépôt (en particulier le Crédit Lyonnais en 1863 sous l'influence d'Henri GERMAIN, son fondateur) se sont orientées vers ce type de placement afin de se substituer à la haute banque (ROTHSCHILD, HOTTINGUER...). Ainsi, entre 1897 et 1903, 30 % des profits du Crédit Lyonnais provenaient des affaires russes. Le choix des banques françaises apparaît comme totalement différent du choix des banques allemandes. En dehors de la non-spécialisation du système bancaire allemand (banque dite universelle), les banques allemandes ont concentré leurs efforts sur le territoire national. « Comme le dit Aristide BRIAND en 1910, "l'or de notre pays ruisselle sur le monde entier et si l'on peut exprimer une inquiétude ou un regret, c'est qu'il n'en reste pas assez dans le pays lui-même." » Les banques françaises ont a priori une part dans la responsabilité de l'orientation extérieure de l'épargne française à la veille de la première guerre mondiale. Ce point fût l'objet de débats politiques importants entre ceux qui entrevoyaient dans la place dominante des banques l'arrivée d'un pouvoir juif (antisémitisme) et ceux qui pensaient que les banques devenaient les bases du capitalisme moderne (socialisme à la Jules GUESDE).

B. Les leçons à tirer de la première mondialisation pour mieux appréhender la mondialisation actuelle

1. L'État, un acteur toujours présent et important.

L'État français a joué un rôle important dans l'exportation française de capitaux. « Depuis la défaite de 1870, la France fait de la rupture de son isolement international l'axe principal de sa diplomatie. » Ainsi, l'État français, malgré les troubles en Russie (guerre russo-japonaise et flambée révolutionnaire entre 1904 et 1906), soutient l'emprunt russe le plus important, en 1906. Ce choix politique s'explique en partie par la volonté de tisser des liens économiques et politiques avec la Russie pour se positionner sur le plan européen, notamment vis-à-vis de l'Allemagne. Une autre raison vient de la collusion entre les élites françaises économiques (surtout les banques) et politiques. « L'imbrication des élites politiques et économiques a sans aucun doute influé sur la direction et le volume des flux de capitaux. » L'État français organisa le mouvement des investissements directs à l'étranger à la fin du XIX^{ème} siècle sur fond de pressions, voire de corruption. Cette politique continua jusqu'à la veille de la première guerre mondiale malgré l'évidence d'une situation russe dénoncée comme totalement insolvable et de plus en plus risquée. « Cette immense richesse de la Russie sur la foi de laquelle nous avons prêté des milliards n'existe pas, ou tout au moins, elle n'existe qu'en puissance et il faudra des années et des années de travail calme et intelligent pour la développer. » (La Revue, 1906). Cette action de l'État n'était pas contrecarrée par les syndicats ouvriers et les partis de gauche car le terrain d'affrontement était celui de la lutte de classes et non celui de l'internationalisation des économies, laquelle était plutôt perçue, dans la logique ricardienne, comme un avantage pour les populations. « La gauche comprenait fort bien que la mobilité des travailleurs et des capitaux menaçait les emplois et les salaires français mais elle voyait dans les mouvements migratoires des forces qui finiraient par renforcer la solidarité internationale de la classe ouvrière. » Cependant, face aux actions et réactions violentes du pouvoir tsariste, la gauche dénonça ces atteintes aux libertés individuelles et des peuples mais ne remit jamais en cause l'ouverture de l'économie et de la société françaises dans une perspective d'un nouveau solidarisme international.

La première mondialisation ne s'est faite ni sans ni contre l'État. **Les expériences de la première mondialisation ne démontrent pas que les États aient été absents du mouvement et qu'ils aient disparu au cours de cette période** ou par la suite. Certes, l'action des États était assez faible dans les domaines industriels mais la mondialisation n'a pas véritablement affecté cette action. En revanche, sur les plans fiscaux et sociaux, la mondialisation a créé les conditions d'une intervention plus forte des États (impôt sur les successions en 1901, sur les revenus en 1914, lois des 10 heures en

1900, semaine des 6 jours en 1906, sur les retraites en 1910...). « La mondialisation n'empêcha donc pas l'adoption de lois fiscales aux effets redistributifs importants et la première mondialisation a tiré les sociétés vers le haut plutôt que vers le bas, même si la mondialisation ne se traduit pas automatiquement par une amélioration des régimes sociaux. Avant 1914, l'épave dorsale de l'État providence en France était mise en place dans un contexte de mondialisation et, d'une certaine manière, grâce à la mondialisation dans les réactions qu'elle a suscitées.

La mondialisation n'est pas irréversible. « *Le 11 septembre 2001 nous a rappelé que nous n'avions aucune garantie quant à sa stabilité et à son avenir. Le monde n'est pas sans frontières. Le marché mondial est un mythe, les frontières continuent à jouer un rôle vital, notamment dans la régulation des flux d'activités économiques et ce n'est pas le développement des NTIC qui empêchera de penser les États nations* ». Le mouvement actuel de mondialisation tient autant aux politiques publiques de libéralisation et de dérégulation qu'aux avancées technologiques. La mondialisation, pour se développer, a besoin de sécurité et de garantie. Les événements du 11 septembre 2001 ont bloqué son développement, ce qui dément son caractère irréversible. Ainsi, tout comme nos prédécesseurs, nous sommes capables d'admettre et de demander une limitation significative du mouvement de mondialisation d'autant que « nous nous sentons menacés par des dangers qui traversent nos frontières, surtout lorsqu'elles sont ouvertes ». Fragilité et réversibilité de la mondialisation sont des leçons que nous pouvons retirer du passé et les appliquer à la situation actuelle.

2. Le « trilemme » de la mondialisation progrès social, démocratie et paix

La première mondialisation a été un moyen de faire avancer les réformes sociales alors que la mondialisation actuelle est vue comme une menace pour les sociétés développées. Si les discours libéraux n'ont pas fondamentalement changé depuis le milieu du XIX^{ème} siècle (discours libre-échangiste ricardien à partir de l'abandon des « Corn Laws » en 1846), la gauche a par contre radicalement changé son approche. « *L'anticapitalisme militant de la gauche européenne est beaucoup moins vif aujourd'hui qu'il y a cent ans.* » Le concept de classes a quelque peu disparu, les vertus productivistes et redistributives du capitalisme sont acceptées et les principes réformistes l'emportent aujourd'hui sur les options révolutionnaires.

Le débat porte avant tout, non pas sur la lutte contre la mondialisation, mais sur le maintien des structures économiques et sociales menacées par cette ouverture des frontières. La mondialisation est appréhendée de nos jours plus comme une transformation des relations qui remettrait en cause la poursuite du progrès et le maintien des acquis sociaux (délocalisations, perte d'emplois...) alors que, lors de la première mondialisation, l'ouverture internationale permettait d'intégrer de nouveaux salariés et d'obtenir des avantages sociaux (réduction des prix, réduction du temps de travail...). De plus, l'internationalisme était conçu comme un vecteur de la lutte des classes au niveau mondial et la disparition du communisme n'est pas étranger à cette perception de la mondialisation comme une victoire du libéralisme. « La disparition du marxisme dans le mouvement communiste après 1917 a prélué à une identification fatale de l'internationalisme avec le sort de l'Union soviétique. » Aujourd'hui, les discours de gauche portent à la fois sur la défense d'intérêts sociaux nationaux et sur une exacerbation de la pauvreté au niveau mondial, sans qu'il y ait une réflexion sur une solution collective et solidariste et sans voir que la solution des pays en développement passe par une ouverture des frontières des pays développés.

La mondialisation des échanges ne garantit pas la paix. Beaucoup pensaient (comme Norman ANGELL) que l'internationalisation des relations commerciales entretenait, avant 1914, des interconnexions entre les pays qui empêcheraient des dérives nationalistes ; de l'interdépendance des économies découlerait l'irrationalité de la guerre. Même Jean JAURÈS (mais aussi Jules GUESDE) en était convaincu : « Le réseau des intérêts économiques et financiers oblige tous les peuples à se ménager les uns les autres, à éviter les grandes catastrophes de la guerre (1911) ». De plus, les institutions démocratiques et le mouvement ouvrier mondial pouvaient jouer en faveur de la paix. L'Histoire a contredit ces idées, confortant celles de LÉNINE pour qui la guerre est le moyen légitime du partage des rapports de force économiques.

La mondialisation actuelle n'est donc en rien une garantie de paix. « *Les liens internationaux d'un système économique mondial ne génèrent pas spontanément l'ordre et la sécurité.* » Tout dépend du poids, du rôle et de la volonté politique des institutions en place et des pays dominants du moment à garantir un ordre économique. Sur ces points, il semble que les institutions internationales en place et les États-Unis ne créent pas les conditions de cette stabilité. « Le nationalisme n'est pas un concept démodé voué à se dissoudre dans l'économie mondiale. » L'Europe pourrait être une réponse mais elle apparaît plus comme un vecteur de la mondialisation que comme une alternative, car elle a fait le choix économique au détriment du politique.